

serrer la main du prêtre. Celui-ci se leva, déposa un baiser au front de chaque enfant, puis dit à leur père :

— Je veux profiter de l'absence des femmes pour me retirer sans éclat. Je ne me sens pas la force de dissimuler davantage. Adieu, Bertrand, rappelez-vous ce dernier entretien. Vous transmettez mes adieux à votre famille, aux ouvriers et aux malades, et en mon nom vous leur demanderez de parolonner du fond du cœur à ceux qui m'ont méconnu et prescrit. Le prêtre gagna doucement la porte, d'un geste défendit à Bertrand de le suivre, et bientôt se trouva sur la route, seul au milieu des ténèbres. Alors, se tournant vers la ville, et les mains étendues, les yeux au ciel, il fit une prière ; puis triste et pensif, continua de marcher vers l'exil.

VIII.

BRUITS DU MONDE.

A cette époque florissait dans la société parisienne un jeune peintre d'une très-heureuse figure et d'une renommée colossale. Ses toiles encombraient le Salon ; il avait reçu des croix, des pensions, des honneurs ; les ministres l'admettaient à leurs tables ; la ville retentissait du bruit de ses succès, et le château lui-même se montrait ravi de sa présence en certains jours de réceptions solennelles. Ce mortel privilégié occupait une délicieuse villa tout au fond du quartier d'Antin, roulait en équipage, traîné par des chevaux anglais que conduisait un valet noir, avait sa loge aux Bouffes, à l'Opéra, et faisait pâmer d'aise à son nom les plus extravagants gentilshommes de la fashion et du sport. Un acte de générosité rare et tout à fait chevaleresque venait d'ajouter un dernier lustre à sa réputation d'artiste ; depuis deux mois il avait épousé l'unique héritière d'une noble et antique famille plus riche de glorieux souvenirs que de biens matériels. Au dire des mieux informés, mademoiselle Lucie n'apportait pas un sou de dot, et s'était même vue réduite pendant longtemps à cacher sa naissance et à vivre du travail de ses doigts. Certaines femmes à la mode, jalouses des attraits qui commençaient à leur donner ombrage accueillirent avec empressement ces vagues rumeurs, et crurent tirer vengeance d'une rivale en l'appelant la belle brodeuse. Quoi qu'il en fût, la compagne du maître faisait l'admiration des bals et des concerts ; ses toilettes étaient ravissantes ; ses diamants étincelaient ; son regard suffisait à déconcerter l'envie, et parfois sa blanche main glissait au sein du pauvre une aumône que nul ne songeait à publier.

Or, un matin, l'artiste fameux qui n'était autre qu'Eugène, l'ancien ami d'Arnold, s'enferma dans un délicieux cabinet de

travail, avec la ferme et naïve résolution d'y rédiger lui-même un article à sa louange, que M. Hideux, l'un des coryphées de la littérature, avait promis d'insérer dans un journal en vogue. Eugène était dans le feu de la composition ; les phrases s'enchaînaient rapidement, les à-propos se succédaient comme des éclairs. Mais voilà qu'au plus bel endroit, deux coups frappés à la porte glacèrent l'inspiration.

— Qu'est-ce ? — demanda le peintre en se levant furieux.

— Monsieur, — répondit timidement le valet de chambre, — un homme est là, porteur d'un caisse énorme à votre adresse.

— Qu'il la dépose donc et s'en aille.

— Il demande cinq francs.

— Donnez-les et laissez-moi.

Eugène revint à son travail ; mais la verve l'avait abandonné. Nulle expression passable ne se rencontra. Il mit le papier au feu, donna un coup d'œil à la glace, et, sans plus songer à sa mésaventure et à la caisse, passa dans le boudoir de sa femme en fredonnant une romance.

Lucie, vêtue d'un peignoir de cachemire blanc garni de dentelles, était assise sur une molle causeuse de satin pensée, et s'entretenait familièrement avec une autre femme. A l'approche d'Eugène cette dernière jeta un petit cri et crut bien faire de montrer en souriant ses dents blanches.

— Cette capotte vous coiffe à merveille, observa galement l'artiste.

— Vous trouvez ; c'est Hortense qui l'a choisie ; mais je ne puis souffrir le rose.

— Vous avez tort ; avec vos yeux vifs, votre air enjoué, rien ne sied comme cette couleur.

La jeune femme fit une moue dédaigneuse, et ajouta en effleurant de sa main savamment gantée la manche traînante de Lucie :

— A propos, ma toute belle, où allez-vous ce soir ?

— Nous avons une invitation du ministre.

Eugène fronça le sourcil, et fut s'asseoir pensif sur un fauteuil isolé.

— Cruel esclavage ! — murmura-t-il.

Sa femme baissa la tête et étouffa un soupir.

Jules de TOURNEFORT.

(A continuer.)

Académie des Sciences.

Des morts apparentes, par M. le docteur Bouchut. — En 1837, un professeur de l'université de Rome, M. Manni, proposa à l'académie des sciences une somme de 1,500 francs pour prix à décerner au meilleur mémoire sur la question des *morts apparentes*, et sur les moyens de remédier aux accidents funestes qui en sont trop souvent la conséquence. Depuis 1837,

l'Académie n'avait reçu aucun travail digne du prix proposé par M. le professeur Manni : cette année, elle vient de décerner ce prix à M. le docteur Bouchut, qui a le mieux répondu à ces deux questions :

Quels sont les caractères distinctifs des morts apparentes ?

Quels sont les moyens de prévenir les enterrements prématurés ?

Il existe un grand nombre de relations de morts apparentes qui ont donné lieu à d'horribles méprises : tantôt c'est un médecin, qui dans un amphithéâtre, porte le couteau non pas sur un mort, mais sur un endormi ; tantôt c'est une personne entermée prématurément, qui a dû succomber aux plus affreuses tortures, ou qui a crié à temps pour arrêter la pompe de son convoi. Comme on le pense bien, le romanesque joue un grand rôle dans ces récits, et l'exagération des comérages historiques les a singulièrement amplifiés. Quand on analyse sévèrement les faits rapportés, les méprises reprochées aux hommes de l'art se réduisent à presque rien, puisqu'on ne trouve qu'un seul fait réel ; et les observations d'un autre genre sont aussi beaucoup plus rares qu'on ne l'aurait cru. Toutefois les exemples existent de morts apparentes prises pour des morts réelles, et ayant entraîné après elles la déplorable conséquence d'enterrements prématurés. Il est donc fort important d'être fixé sur cette première question posée par l'Académie des sciences :

Quels sont les caractères des morts apparentes ?

Les observations et les expériences de M. Bouchut l'ont conduit à ce résultat, savoir : Que toutes les morts apparentes, et en particulier celles qui sont dues à l'apoplexie et à la syncope, présentent, quelle que soit la diversité de leurs symptômes, un caractère commun, la *persistance des battements du cœur*, caractère qui les distingue de la mort réelle.

Dans des cas de syncope hémorrhagique ou de syncope hystérique, où la perte de l'intelligence, de la sensibilité et du mouvement était complète, M. Bouchut a pu observer que les battements du cœur étaient seulement considérablement affaiblis et ralentis, et non point éteints. Ce fait capital donne un démenti à la théorie de Frédéric Hoffman et de Bichat, qui attribuaient la syncope à la cessation complète des battements du cœur. Il est vrai que la découverte et le perfectionnement des moyens d'auscultation permettent aujourd'hui de constater avec une extrême précision des phénomènes qui passaient nécessairement inaperçus avant Laennec, et c'est par l'auscultation que M. Bouchut est arrivé à ses remarquables résultats.